Envoyé en préfecture le 30/06/2025
Reçu en préfecture le 30/06/2025
Publié le 01/07/2025
ID : 081-200034049-20250623-2025_53-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département du TARN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CENTRE TARN

2025-53

Séance du 23 juin 2025 à 20 h 30

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi vingt-trois juin à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Centre Tarn, convoqué le dix-sept juin, s'est réuni à Réalmont au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Président.

Nombre de Membres
Afférents au CC : 36
En exercice : 24
Ayant pris part à la délibération : 30

Présents : Monsieur Sylvian CALS, Madame Isabelle SOULET, Monsieur Serge BOURREL, Monsieur Hervé BOULADE, Monsieur Claude ROQUES, Madame Sylvie BASCOUL, Monsieur Christophe MOREL, Madame Christiane ENJALBERT, Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Madame Marie-Claude ROLLAND, Monsieur Jean-François COMBELLES, Madame Marie-Line CLUZEL, Monsieur Jean-Pierre LESCURE, Madame Isabelle CALMET, Monsieur Jean-Claude MADAULE, Monsieur Henri VIAULES, Madame Françoise HOULES, Monsieur Pascal THIERY, Monsieur Alain BOYER, Madame Véronique LACROIX, Madame Véronique MARAVAL, Monsieur Éric THIELE, Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Monsieur Pierre CALVIGNAC.

Excusés donnant procuration : Monsieur Alain BARRAU donnant procuration Madame Isabelle SOULET, Monsieur Alain HERNANDEZ donnant procuration à Monsieur Serge BOURREL, Madame Nadège BARTHE DE LA OSA donnant procuration à Monsieur Pascal THIERY, Madame Nathalie FABRE donnant procuration à Monsieur Henri VIAULES, Monsieur Bernard TROUILHET donnant procuration à Monsieur Pierre CALVIGNAC, Madame Anna CALS donnant procuration à Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE.

Excusés : Monsieur Rémi ROUQUETTE Monsieur Raoul DE RUS, Monsieur Frédéric GAU, Monsieur Jean-Michel LOPEZ, Madame Sarah TRENTI, Madame Virginie BOU.

Secrétaire de Séance : Madame Véronique LACROIX

Objet de la délibération : Ressources Humaines - Approbation de la nouvelle organisation des services de la Communauté de Communes au 1er septembre 2025

Monsieur le Président indique à l'assemblée qu'afin d'accompagner les évolutions de l'organisation des services de la Communauté de Communes, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Tarn a réalisé un diagnostic RH dont l'une des conclusions est la nécessité de structurer et légitimer le Pôle Technique qui est sans responsable depuis août 2024.

Ainsi :
- afin de prendre en considération les enjeux du changement climatique, le Pôle Technique évolue vers le Pôle Transition Ecologique englobant l'eau potable, l'assainissement, la voirie et ouvrages d'art, la prévention/collecte des déchets ménagers et assimilés, le parc de véhicules et matériels, le patrimoine bâti et performance énergétique, la prévention des risques et les actions environnementales,
- le Pôle Administration devient le Pôle Ressources en englobant le numérique,
- pas de changement au niveau le Pôle Services à la Population,
- pas de changement au niveau le Pôle Développement Territorial.

Vu l'avis favorable à l'unanimité du Comité Social Territorial en date du 19 juin 2025,

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **à l'unanimité**, décide d'approuver la nouvelle organisation des services de la Communauté de Communes qui entrera en vigueur le 1er septembre 2025.

Ainsi fait et délibéré à Réalmont, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme,

Le Président,
Jean-Luc CANTALOUBE

Communauté de Communes Centre Tarn

La Secrétaire de séance,
Véronique LACROIX